Formation au Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA)

Le Pr. Mohamed Mebarki, Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique, a instruit, lundi 05 janvier 2015, les établissements universitaires assurant la formation du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA), à l'effet de préparer les conditions requises pour assurer le bon déroulement de cette formation.

Le ministre a appelé également les établissements concernés à se tenir prêts au lancement de cette formation dès la promulgation des textes réglementaires régissant le CAPA, initiés par le Ministère de la Justice, et qui sont attendus incessamment.